

La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°93 - Décembre 2024



L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances à la famille, amis, compagnons d'armes et collègues :

- du **caporal Vasil Bychyk**, du 16^{ème} bataillon de chasseurs à pied de Bitche (57), décédé dans un accident de la route, aux commandes de son véhicule de l'avant blindé à Djibouti, le 30 octobre 2024. Il était âgé de 26 ans.



- du **1^{ère} classe Méric Mathoré**, du 19^{ème} Régiment du génie, décédé le 13 novembre 2024, des suites d'une violente agression survenue quelques jours plus tôt à Besançon. Il était âgé de 26 ans.

- de la **Maréchal des logis Fany Claudin**, du 121^{ème} Régiment du train, décédée en opération dans l'accomplissement de sa mission, au sein de la FINUL, lors d'un accident de la route survenu durant une mission opérationnelle d'escorte de convoi au Liban, le 15 novembre 2024. Elle était âgée de 23 ans.



- du **Policier David Héran**, décédé le 24 novembre 2024 des suites de ses blessures après un accident de la circulation sur l'autoroute A6. Il avait 46 ans.

L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, les policiers municipaux victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

Ordres nationaux



Lors de la diffusion du Journal Officiel en date du 9 novembre 2024 concernant les ordres nationaux, trois adhérents de l'UNC du Finistère ont été décorés :

Décret du 8 novembre 2024 - Ordre national de la Légion d'Honneur
Mr René Jaouen, UNC de Lanrivoaré, promu au grade de Chevalier



Décret du 8 novembre 2024 - Médaille Militaire
Mr Didier Perrot, UNC d'Elliant



Décret du 8 novembre 2024 - Ordre national du Mérite
Mr Paul Wallner, UNC de Ploudalmézeau Portsall, promu au grade d'Officier

Nous leurs adressons nos plus vives félicitations pour ces distinctions bien méritées !

Chancellerie

Médaille de la Défense nationale

Par Arrêté en date du 28 novembre 2024, la liste des inscriptions portées sur les agrafes en métal blanc prenant place sur le ruban de la médaille de la défense nationale a été modifiée.

L'attribution de la médaille de la défense nationale à chaque échelon, à titre normal ou exceptionnel, donne lieu obligatoirement à la délivrance d'une agrafe de spécialité, éventuellement complétée par une agrafe géographique. En cas d'octroi de la décoration à un nouvel échelon, la ou les agrafes précédemment obtenues peuvent être conservées sur le ruban de la médaille nouvellement attribuée.



Le nombre maximum d'agrafes pouvant être portées simultanément est fixé à trois.

A – Agrafes géographiques : 1. « Corps européen » ; 2. « Force océanique stratégique » ; 3. « Missions d'opérations extérieures » ; 4. « Missions d'opérations intérieures » ; 5. « Mururoa-Hao » ; 6. « Terres australes et antarctiques » ; 7. « Guyane » ; 8. « Essais nucléaires ».

B. – Agrafes de spécialité : 1. « Armée de l'air et de l'espace » ; 2. « Défense aérienne » ; 3. « Soutien des forces aériennes » ; 4. « Forces aériennes » ; 5. « Forces aériennes stratégiques » ; 6. « Génie de l'air » ; 7. « Espace » ; 8. « Service d'infrastructure de la défense » ; 9. « Interarmées » ; 10. « Service du commissariat des armées » ; 11. « Journée défense et citoyenneté » ; 12. « Armée de terre » ; 13. « Arme blindée et cavalerie » ; 14. « Artillerie » ; 15. « Aviation légère » ; 16. « Génie » ; 17. « Infanterie » ; 18. « Légion étrangère » ; 19. « Troupes de marine » ; 20. « Matériel » ; 21. « Sapeurs-pompiers » ; 22. « Sécurité civile » ; 23. « Transmissions » ; 24. « Train » ; 25. « Troupes aéroportées » ; 26. « Troupes de montagne » ; 27. « Armement » ; 28. « Industrie de Défense » ; 29. « Défense » ; 30. « État-major » ; 31. « Gendarmerie nationale » ; 32. « Écoles de gendarmerie » ; 33. « Formations aériennes de la gendarmerie » ; 34. « Garde républicaine » ; 35. « Gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires » ; 36. « Gendarmerie de l'air » ; 37. « Gendarmerie de l'armement » ; 38. « Gendarmerie départementale » ; 39. « Gendarmerie des transports aériens » ; 40. « Gendarmerie d'outre-mer » ; 41. « Gendarmerie maritime » ; 42. « Gendarmerie mobile » ; 43. « Justice militaire » ; 44. « Marine nationale » ; 45. « Aéronautique navale » ; 46. « Bâtiments de combat » ; 47. « Fusiliers marins » ; 48. « Marins pompiers » ; 49. « Nageurs de combat » ; 50. « Plongeurs démineurs » ; 51. « Sous-marins » ; 52. « Poste interarmées » ; 53. « Service de santé » ; 54. « Service des essences » ; 55. « Cyber » ; 56. « Musique » ; 57. « Monde combattant ».

Les infos de l'UNC29!

Enquête de l'UNC nationale

Nous remercions les adhérents et adhérentes OPEX et Soldats de France d'avoir rempli l'enquête proposée par le Pôle recrutement de l'UNC nationale et est désormais clôturée.

Vos réponses ont été adressées auprès du service national concerné, ce qui lui permettra de proposer de nouvelles actions dans le cadre du recrutement de nouveaux adhérents.



Prochainement, un deuxième questionnaire concernant les Membres associés sera adressé par mail aux adhérents. Nous remercions d'ores et déjà ceux qui "joueront le jeu".

Audition du Président national

Pour visionner l'audition du Président national, le 29 octobre dernier, par la commission défense et des forces armées de l'Assemblée nationale, vous trouverez le lien ci-dessous :
<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/organes/commissionspermanentes/defense/actualites/projet-de-loi-de-finances-2025-audition-d-associations-d-ancienscombattants> (Cf Actu du Président n° 96)

L'UNC et les reçus fiscaux

La période des appels à régler la cotisation 2025 est lancée et la question du reçu fiscal ressortit. Un point s'impose donc dans l'intérêt des adhérents.

Toutes les associations ne sont pas habilitées à délivrer des reçus fiscaux, l'UNC en fait malheureusement partie.

Une association qui souhaite délivrer un tel document pour permettre à ses adhérents d'obtenir une réduction d'impôts doit être d'intérêt général, c'est-à-dire qu'elle doit être à but non lucratif et ne procurer aucun avantage à ses membres.

Elle ne doit également pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes. Les associations d'anciens combattants ne sont pas considérées d'intérêt général même si elles assurent un soutien au profit de ses membres en difficultés à travers l'action sociale ou l'organisation de sorties, banquets...

Le président qui présente un reçu fiscal à ses adhérents s'expose à de très lourdes conséquences financières conformément à l'Article 1740 du Code Général des Impôts (CGI).



Organisation des cérémonies commémoratives

Un livret édité par le Ministère des Armées « Commémorations – Mode d'emploi - Guide à l'attention des élus et acteurs territoriaux » a été transmis au siège départemental.

Il a été diffusé auprès des présidents locaux mais il est également disponible sur le site internet départemental, rubrique "Documents à télécharger".



Diplôme du Jeune citoyen



Le diplôme du Jeune citoyen peut être attribué, sur proposition du maire :

- à une classe primaire qui s'est impliquée dans le Devoir de mémoire,
- à un candidat, âgé de 10 à 18 ans, qui participe activement à au moins 6 cérémonies commémoratives nationale en l'espace de trois ans ou qui s'est impliqué dans le Devoir de mémoire.

Les imprimés sont disponibles auprès du siège départemental UNC29, ou sur le site internet départemental, rubrique "Documents à télécharger".

Cérémonie du 5 décembre 2024

La Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie se déroulera le Jeudi 5 décembre 2024 au Mémorial AFN du Finistère à Pleyben, à 10h00.

Comme chaque année, les UNC locales du Finistère sont invitées à venir avec un maximum d'adhérents et de drapeaux.

Contrairement aux autres années, il n'y aura pas de pot à l'issue de la cérémonie



Les cérémonies du 11 novembre 2024



UNC de Gouesnou

Remise du nouveau drapeau Afrique du Nord

Le 11 novembre 2024, Mr Stéphane Roudaut, Maire de Gouesnou a remis officiellement le nouveau drapeau AFN à Hervé Paul, porte-drapeau de l'association UNC.

La signification des inscriptions et symboles brodés :

Sur une face, nous pouvons lire : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC), GOUESNOU, nom de la commune, année des deux guerres : 14/18, 39/45, TOE {Théâtre Opérations Extérieures) et AFN (Afrique Française du Nord) et en son centre, l'écusson de l'UNC.

Sur l'autre face, nous avons la devise «UNIS COMME AU FRONT».

Ce drapeau a été financé avec le soutien du Département du Finistère (Mission mémorielle), par la CARAC (Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance indépendante), par la mairie de Gouesnou et par un don personnel de Mme Véronique Bourbigot, Vice-présidente de l'Alliance pour le Finistère, Conseillère départementale du canton de Brest 4 et Conseillère municipale de la ville de Brest.



UNC de Guissény

106 ans de mémoire célébrés

À Guissény, le 106^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 a revêtu une solennité particulière.

Après la cérémonie des couleurs devant la mairie et le défilé vers le monument aux morts, un hommage a été rendu aux morts Guisséniens du conflit de 1914 - 1918. Ce sont les jeunes du conseil municipal (CMJ) qui ont procédé à l'appel des 19 noms des disparus en 1914 lors de ce conflit, suivi du dépôt de gerbe au pied du monument aux morts déposé par deux enfants du CMJ accompagnés par de Raphaël Rapin, maire, et de Noël Guen président de l'UNC locale.

Ensuite, Marcel Simon s'est vu remettre les médailles : la croix du combattant et le titre de reconnaissance de la nation par Noël Guen, par la suite c'est Jean-Yves Cloarec, président des Officiers Mariniers, qui a remis la médaille de la défense nationale, échelon bronze avec agrafe essais nucléaires à Yves Calvez. Les insignes porte-drapeaux ont été remis aux deux nouveaux Alain Ladan et Claude Yannou.



La Marseillaise fut entonnée et chantée par des membres de la chorale locale, la population, les représentants des associations patriotiques, des sympathisants, du maire et son conseil municipal et du conseil municipal jeune. Le chant des Partisans fut une nouvelle fois très apprécié de tous.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité et l'UNC de Guissény à la maison communale.

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

Guipavas

En ce 11 novembre, la commune de Guipavas a rendu hommage aux morts pour la France lors d'une cérémonie solennelle. En présence des élus, du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), de nombreux militaires, gendarmes, associations patriotiques et habitants, plusieurs lectures ont marqué le début de la commémoration.

Un moment fort a été la remise de la Croix du Combattant à Stéphane Chaff, ancien militaire de l'armée de terre. La cérémonie a également inclus le dépôt de gerbes, la lecture des noms des morts pour la France en 2024, suivie de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence, et de l'hymne national, La Marseillaise.

Les autorités ont ensuite salué les porte-drapeaux et la fanfare Gout Du Reuz, avant de clore la cérémonie par un vin d'honneur offert par la municipalité.



Le Relecq-Kerhuon

Le 11 novembre, la Ville du Relecq-Kerhuon a commémoré l'Armistice de 1918 en rendant hommage aux soldats tombés pour la liberté. La cérémonie, marquée par une forte participation, a réuni militaires, gendarmes, associations patriotiques, habitants et élèves de l'école Jules Ferry. Ces derniers ont lu des lettres de poilus, une initiative visant à transmettre la mémoire aux jeunes générations.



Les interventions de l'UNC et de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) ont précédé la lecture du message du ministre des Armées par le maire. La cérémonie s'est conclue par le dépôt de gerbes et un salut aux porte-drapeaux.

Un vin d'honneur a ensuite été offert à la mairie, avec une attention particulière pour les enfants, qui ont reçu des bonbons. La ville a exprimé sa gratitude envers tous les participants pour leur contribution à cet hommage.

UNC de L'Hôpital-Camfrout

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a revêtu une dimension toute particulière. Tout d'abord par la présence de nombreux camfroutois dont beaucoup de jeunes, d'ailleurs deux d'entre eux ont lu un rappel historique de l'année 1914 avant la lecture des messages de l'UNC et du ministre. Après la cérémonie au monument aux Morts, un dépôt de gerbe a eu lieu sur les tombes des aviateurs alliés.

Après les cérémonies la municipalité a offert le pot de l'amitié et ce fut l'occasion pour le président Jean-Claude Laot de remettre à Marie-Claude Le Vey la médaille du mérite UNC échelon « grand or ».

Marie-Claude est adhérente à l'UNC depuis 28 ans, elle s'est de suite consacré aux veuves de la commune puis du département où elle a occupé la fonction de secrétaire départementale adjointe. Elle s'est dévouée sans compter pour assurer aux veuves en difficulté le soutien que peut leur accorder l'ONaCVG. Elle est également intervenue pour la demi-part des veuves et leur obtenir le tarif réduit dans les transports dans l'agglomération de Brest.

En 2015 elle est faite Chevalier de l'Ordre national du Mérite pour l'ensemble de son travail au sein de l'UNC.

Toutes nos félicitations à Marie-Claude et merci pour tout.



La secrétaire Laurence Nicolas, Marie-Claude et J.C. Laot

UNC de Kerlouan

La cérémonie de commémoration des morts de toutes les guerres s'est déroulée à 11 h00 devant le monument aux morts en présence d'un nombreux public. Elle était présidée par Christian Colliou, maire, accompagné d'élus, de différentes personnalités de la commune, des membres des associations patriotiques avec leurs porte-drapeaux ainsi que des enfants des 2 écoles communales. Un détachement de 7 marins de la base marine PM L'Her de Lanveur ainsi que des militaires d'active de la commune, en uniforme, participaient à la cérémonie.

Après le dépôt de la flamme du souvenir par un enfant des écoles, la cérémonie s'est poursuivie par la remise de la croix du combattant, au titre des opérations extérieures à Jérôme Jambou par Bernard Jambou, président des associations patriotiques.

Après la lecture de différents textes et celle de la liste des décédés des différents conflits, il a été procédé à un dépôt de gerbes par Christian Colliou, maire, le major Lionel Kubiaczick, commandant la base de Kerlouan, Gérard Mitchovitch, correspondant défense et Charlotte Abiven, maire honoraire, accompagnés des enfants des écoles.

Après la sonnerie « Aux Morts » suivie de la minute de recueillement et de la Marseillaise, les autorités présentes ont ensuite été invitées à saluer les porte-drapeaux.

À l'issue de la cérémonie tous les participants à la cérémonie se sont retrouvés à la salle Etienne Guilmoto pour un vin d'honneur offert par la municipalité.



UNC d'Irvillac

Lors de la cérémonie du 11 novembre sur la commune d'Irvillac, le diplôme de reconnaissance de l'UNC a été remis à Valentin Majewski en remerciements des services rendus à l'association locale en qualité de Maître de cérémonie.



UNC de Landerneau

Cérémonie du 11 novembre à Landerneau. Une petite centaine de personnes s'était donné rendez-vous au cimetière de Landerneau pour commémorer le 106e anniversaire de l'Armistice de 1918. Jean-Paul Page officiait en tant que maître de cérémonie.

Après le dépôt de gerbes au pied du Monument aux morts et la ranimation de la flamme en hommage aux soldats morts pour la France, lecture a été faite par Patrice L'Her, président de l'UNC, du message d'Hervé Longuet suivi par l'allocution du maire Patrick Leclerc reprenant le message du ministre des Armées.

Ce fut ensuite au tour de Clément Quéré de lire le témoignage d'un soldat, rappelant l'horreur des combats dans les tranchées. La cérémonie s'est achevée par le salut aux porte-drapeaux.



Lors du pot d'honneur en mairie, Patrice L'Her a remis à René Ollivier et à Pascal Piotrowski la médaille du mérite de l'UNC échelon bronze. Félicitations aux heureux récipiendaires !



UNC de Landéda

Les cérémonies commémoratives du 106ème anniversaire de l'Armistice de 1918 et de l'hommage à tous les morts pour la France se sont déroulées à Landéda le lundi 11 novembre 2024, en présence du premier magistrat de la commune accompagné de ses adjoints et conseillers, des adhérents de l'UNC, de la FNOM et du représentant de l'UNSOR. On notera en particulier la présence d'un membre du Service de Santé des Armées récemment arrivé dans le pays des Abers.

Les allocutions du président national de l'UNC et du ministre des Armées et des anciens combattants ont été prononcées respectivement par Philippe Roué et David Kerlan.

En application de la loi du 28 février 2012, les noms des cent quarante-sept civils et militaires « morts pour la France » inscrits sur le monument au mort de la commune inauguré le 8 mai 2019 ont été cités.

À l'issue du dépôt de gerbe par Mr le Maire, de l'exécution de la sonnerie « Aux Morts » suivie d'une minute de silence, de l'hymne national et du salut des porte-drapeaux par les autorités, l'ensemble des participants s'est dirigé vers Lannilis pour une cérémonie concomitante avec l'UNC de Lannilis et de Tréglonou.

Il convient de noter la présence de quatre porte-drapeaux de Landéda qui ont rehaussé le déroulement de la cérémonie : 2 de l'UNC, 1 de la FNOM et 1 de l'UNSOR.

La matinée s'est terminée par un vin d'honneur où des décorations associatives ont été remises par le président local et par un déjeuner préparé par un traiteur qui a été fort apprécié de l'ensemble des convives.

Lors de ce déjeuner, les adhérents, sympathisants, invités ont rendu un hommage particulier à Jean-Louis Morvan et Jean-Louis Kerboul pour leurs actions et leurs longévités au sein de l'association des valeureux combattants de toutes les générations.

À l'aune de leurs cessations de fonctions, les membres du bureau de l'association de Landéda remercient particulièrement Jean-Louis Morvan et Jean-Louis Kerboul pour leurs étroites collaborations manifestées pendant ces nombreuses années et leurs souhaitent « bon vent, bonne mer » selon l'expression chère aux gens de mer.

Le prochain rendez-vous est fixé le jeudi 8 mai 2025 à Landéda pour le 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

De gauche à droite : 3 officiers mariners supérieurs réunis, Pascal Gaceus, OPEX, Claude Deschenes, Soldat de France, Jean-Marie Potin, AFN et Estelle Roué, membre associé.



UNC de Locmaria-Plouzané

Le 11 novembre 2024, à 11 heures commémoration de la fin de la guerre de 1918 au bourg de Locmaria Plouzané.

Une lecture de texte faite par le CMJ de la commune, le président et Madame le Maire. En fin de cérémonie, un pot de l'amitié nous a été offert à la Mairie.

Par la suite déjeuner copieux au restaurant du bourg, avec une trentaine d'adhérents



UNC de Landivisiau

Une assistance très nombreuse s'était réunie au monument Aux Morts de la ville de Landivisiau pour commémorer ce lundi 11 novembre 2024, l'anniversaire de la signature l'armistice qui mis fin aux hostilités de la première guerre mondiale.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Laurence Claisse, Maire de Landivisiau, du Capitaine de Vaisseau Marc Bourdilleau, Commandant la Base Aéronavale de Landivisiau ainsi que des associations patriotiques dont Maurice Khadine, vétéran de la section UNC de Landivisiau.

Après la dépose du drapeau d'un poilu sur le Monument aux morts et le ravivage de la flamme par Maurice Khadine et les enfants des écoles, tour à tour les élèves du lycée Saint esprit et lycée du Léon ont égrené un à un les noms des Landivisiens Morts pour la France.

Deux gerbes ont été déposées par Madame le Maire ainsi que le Capitaine de Vaisseau Marc Bourdilleau et les enfants de l'école Notre-Dame des Victoires au monument aux Morts.

Mme le Maire a ensuite remis aux lycéens leurs diplômes de reconnaissance pour leurs participations aux différentes cérémonies Patriotique."



*Madame le Maire,
le Capitaine de Vaisseau Marc Bourdilleau,
ainsi que de Maurice Khadine accompagnés
des élèves des écoles.*

UNC de Lannilis Tréglonou



Quatre décorés

Les cérémonies commémorant l'armistice du 11 novembre 1918 ont débuté par un dépôt de gerbe au monument de la résistance de Kerbabu. Puis les élus et les associations patriotiques des trois communes de Lannilis, Landéda et Tréglonou se sont regroupés sur le parking du cimetière pour la poursuite des cérémonies en commun. Devant le monument aux morts les membres du conseil municipal jeunes déposaient la lanterne de la flamme de la Nation, flamme qu'ils avaient été chercher à Plougonvelin quelques jours auparavant. Ils faisaient ensuite lecture d'un message adapté, composé par eux avant qu'une gerbe soit déposée au pied du monument aux morts.

À l'issue de cette cérémonie le cortège se formait pour se rendre en défilé, au son du biniou de Jo Roussel, jusqu'à l'église paroissiale pour la cérémonie religieuse du souvenir célébrée par le père Don Erwan curé de la paroisse. Après la cérémonie le cortège se reformait pour se rendre place Leclerc pour la cérémonie officielle. Après la levée des couleurs le président de l'UNC Jean-Louis Morvan procédait à une remise de décorations : Croix du combattant et Titre de reconnaissance de la Nation avec agrafe Opérations extérieures à Pascal Simier ; le titre de reconnaissance de la Nation et la commémorative Algérie à Jean Marie Potin ; l'insigne de porte-drapeau de plus de 10 ans à Philippe Marin. Puis se sont succédés la lecture du message du Président national de l'UNC par le président Jean Louis Morvan et celui du Ministre des armées par le maire Jean-François Tréguer.

Au cours du vin d'honneur offert par la mairie Jean-Louis Morvan remettait à Jean-Louis Kerboull le mérite UNC échelon Grand Or attribué à titre exceptionnel pour les services rendus pendant de très longues années et à Philippe Marin le mérite UNC échelon Bronze. Un repas auquel ont participé 84 personnes a clôturé cette journée.



UNC de Lanildut

Le lundi 11 novembre l'UNC de Lanildut a rendu hommage à ses héros de la Grande Guerre en présence des élus de la commune, des enfants du Conseil Municipal Jeune et de la population.

Les participants sont partis en défilé de l'Espace Henri Queffélec en direction du cimetière. Arrivés sur place les enfants ont déposé la lanterne de la flamme de la nation devant le monument aux morts.



Avant le lever des couleurs nous avons assisté à la remise, par Jean-Noël Briant, notre maire et les enfants du Conseil Municipal Jeune du nouveau drapeau de l'Union Nationale des Combattants de Lanildut.

Après cette cérémonie, qui est la troisième depuis la fin de la Grande Guerre, l'hommage aux poilus s'est poursuivi par la montée des couleurs, le dépôt de petits drapeaux français par les enfants et un dépôt de gerbe par Monsieur Le Maire.

Nous avons continué par un défilé dans le cimetière où nous nous sommes arrêtés deux fois :

- Une première fois pour rendre hommage aux combattants dont les noms ne figurent pas sur le monument aux Morts car ils sont rentrés vivants de la guerre mais blessés dans leur chair et dans leur esprit. Ils ont repris le travail resté en plan depuis quatre ans et ils reposent ici. C'est grâce à eux que la victoire finale fut possible.

- Nous faisons une deuxième halte devant la tombe des deux soldats anglais dont les corps furent découverts sur la côte de Lanildut. Le premier est découvert le 8 octobre 1917 sur la plage du phare et le second est découvert le 31 janvier 1943 sur la plage de Port Blanc.



Puis nous avons rejoint l'Espace Henri Queffélec pour écouter les discours du Maire et du Président de l'UNC de Lanildut et partager le pot de l'amitié qui clôtura cette cérémonie d'hommages.



UNC de Loperhet

À l'occasion des cérémonies du 11 novembre, l'UNC a remercié deux adhérents pour services rendus :

- Henri Le Bris a reçu la médaille du Mérite UNC or du pour 16 ans de Présidence de l'association.
- Romuald Eveno a reçu la médaille du Mérite UNC d'argent du pour avoir tenu durant 9 ans la trésorerie et le secrétariat de l'association.

De gauche à droite : Mme le Maire, R. Eveno, J. Cariou, président local, et H. Le Bris

UNC de Plouarzel Ploumoguier

Plusieurs décorés dont Serge Chiarovano

La cérémonie de l'armistice du 11 novembre s'est déroulée en quatre phases aux monuments aux morts de Lamber, Ploumoguier, Trézien et Plouarzel.

La première décoration au grade d'officier du mérite maritime à été remise au directeur du Cross Corsen Serge Chiarovano par René Stéphan, ingénieur général et président de l'association « Aux Marins ».

Au monument aux Morts de Ploumoguier, une lecture de la biographie de Jean-Yves Marie Cloatre, quartier maître de deuxième classe disparu dans le torpillage du pétrolier Lot le 22 juin 1943 à l'âge de 24 ans, a eu lieu. À Plouarzel ce fut celle de Pierre Yves Kérebel, quartier maître disparu dans le bombardement du contre torpilleur Mogador le 03 juillet 1940 à Mers-El-Kébir à l'âge de 25 ans.

À l'issue de ces hommages, cinq décorations ont été décernées à la mairie de Plouarzel : Monique Hoarau, André Flanet-Delpire et Patrice Reux ont reçu le mérite UNC Bronze, Gaby Le Goff le mérite UNC Or et Noël Cornen le mérite UNC Grand Or.



UNC de Plouguin Tréouergat

Ce 11 novembre 2024 s'est déroulée la commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'armistice et hommage à tous les morts pour la France. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux Plouguinois, des élus de Plouguin, Tréouergat et des représentants des associations patriotiques des deux communes. Une délégation de l'école des mousses du CIN Brest ainsi que de plusieurs militaires en activité ont honoré la cérémonie de leur présence.



Cérémonie au monument aux Morts

Après la levée des couleurs et la lecture des textes officiels, les jeunes du CMJ ont déposé la Flamme de la Nation, ramenée du mémorial aux marins sur le monument aux morts de la commune et lu un texte relatant l'histoire de la Flamme du souvenir. À l'issue de la cérémonie, l'assemblée s'est déplacée vers la salle du conseil de la mairie pour une remise de décoration.

Philippe Fernandez membre du conseil d'administration de l'UNC Plouguin-Tréouergat a été décoré de la médaille du mérite UNC, témoignage de son investissement pour l'association.



Remise de décoration interne à F. Fernandez

UNC de Plouider Goulven

Une météo clémente, avec quelques éclaircies, a favorisé une participation plus importante de la population invitée à assister à la cérémonie à la mémoire des « morts pour la France », des deux communes.

À Plouider, les édiles étaient représentés par le maire René Paugam, référent Défense, les maires adjoints, les conseillers délégués et les conseillers municipaux, conscients du devoir de mémoire.

Une soixantaine de personnes se sont associées à cette cérémonie, avec notamment des élèves de l'école Notre-Dame de la Sagesse, encadrés par leur directrice, Justine Sallèles qui a assuré la lecture du message ministériel et de Cédric Villiers, enseignant, lui-même combattant en Opérations Extérieures. À noter pour la première fois, la présence de représentants des sapeurs-pompiers de Lesneven.



Cette cérémonie s'est accompagnée par un dépôt de gerbe et de fleurs au monument aux Morts, un vibrant appel des morts par Perrine et Lorane Bodilis, la Marseillaise entonnée a capella, reprise par l'assistance.

Après les remerciements réglementaires aux porte-drapeaux, monsieur le maire félicita l'assistance d'avoir participé à cette émouvante cérémonie. Tous, étions conviés à un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle « Roger Calvez ».

À l'issue de ce premier rendez-vous mémoriel, nous avons rejoint la commune de Goulven où s'est déroulée une très belle cérémonie en présence des élus des deux communes, de représentants des sapeurs-pompiers, de militaires d'active de la base aéronautique navale de Landivisiau, de plusieurs porte-drapeaux et de nombreux citoyens.

Un nouveau dépôt de gerbe a été effectué, suivi de l'appel aux morts par le président de la FNACA, Jean-Pierre Lorin, d'une minute de silence puis de l'hymne « la Marseillaise » entonné a capella par Claude Abalain, responsable de la lyre, de la lecture du message du ministre des Armées et des anciens combattants par un élève de l'école de Goulven. Ces moments ont été immortalisés par une photographe bénévole à qui nous adressons nos sincères remerciements.

À noter que tout au long de cette seconde commémoration, les tambours en tête de défilé et le clairon pour les sonneries ont apporté une touche supplémentaire agréable à cet événement, touche très appréciée par les personnes présentes.

À l'issue de cette cérémonie, l'assistance a été conviée à un vin d'honneur dans l'enceinte de la mairie.

S'en suivit le repas, en salle des fêtes de Plounevez-Lochrist. Les convives ont pu faire part de leur satisfaction quant à la réussite de cette journée où chacun a eu le plaisir de se retrouver pour un moment convivial d'échange, de partage, de souvenirs et d'amitié. Tous se séparèrent en espérant se retrouver au complet le 8 mai 2025 pour fêter la Victoire.

UNC de Plouguerneau

Après les couleurs à la mairie le défilé s'est dirigé vers le cimetière du bourg puis vers le monument des fusiliers avant d'arriver au monument aux Morts de Plouguerneau, pour les allocutions de Paul Le Boité, Président de l'UNC puis de Yannig Robin Maire de Plouguerneau, et où près de 350 personnes s'étaient rassemblées.

Après le dépôt de gerbes, un hommage a été rendu aux Plouguerneens morts pour la France par les enfants de l'École Saint-Joseph en déposant un petit drapeau, dans une urne, pour chaque personne citée par Daniel Lefrançois, maître de cérémonie.

La Marseillaise fut chantée par tous puis le chant Mille Colombes par la chorale Entre Terre et Mer.



Après les remerciements aux Porte-drapeaux et aux enfants des écoles par les autorités, les participants se sont déplacés à la salle n° 7 de la maison communale pour deux remises de décorations par Paul Le Boité, président local :

La Croix du Djébel échelon Vermeil a été remise à Daniel Lefrançois, Secrétaire.

Le Mérite UNC échelon Or, à titre exceptionnel, a été remis à Jean-Louis Bellour. Né à Lannilis en 1937, il a fait l'AFN au 54^{ème} régiment des transmissions à Tiaret. En possession de la carte du combattant depuis 1965, il est également titulaire de la Commémorative Algérie. Un pot a été offert par la municipalité.

La journée c'est terminée par un repas pour les 70 inscrits à la salle des Associations de Lilia dans une bonne ambiance.

UNC de Plounéour-Brignogan-Plages

La commémoration de l'Armistice de 1918 et l'hommage aux Poilus, et tous les « morts pour la France », s'est déroulée en deux parties à Brignogan-Plages dans un premier temps puis à Plounéour-Trez.

Outre les délégations de l'UNC locale et de l'association des Officiers-Mariniers et de leurs présidents, Claude Jeffroy, Jacques Abiven et Jean-Louis Brunet, des portedrapeaux de diverses associations patriotiques.



Les cérémonies se sont notamment déroulées en la présence de Mr le maire de Plounéour-Brignogan-Plages et de ses adjoints, des représentants de la Royal British Legion en les personnes de son directeur Greg Lockwood, de David Bashford et John Duncan, ainsi que des portedrapeaux et des membres de la RBL. Les habitants ou toutes autres personnes de passage ont également répondu présents à l'appel lancé par voie de presse et ont ainsi participé aux déroulements des deux commémorations.

De plus, cette année 2024 a particulièrement été marquée par la présence de plusieurs militaires d'active dont une délégation de la brigade de Gendarmerie de Lesneven (BTA), d'un sous-officier de l'Armée de l'Air affecté à la Base Aérienne de Nancy, de marins des flottilles de la 11F de Landivisiau et de Lanvéoc-Poulmic. Cette participation remarquée a été

grandement appréciée par les autorités ainsi que par l'ensemble de la population présente sur les deux sites.

Pour reprendre les paroles de John Duncan de la Royal British Legion, mais également membre associé de l'UNC : « 2024 a été une année très spéciale avec le 80e anniversaire de la Libération. De nombreuses personnes (et en particulier les familles des militaires) à travers la Grande-Bretagne et le Commonwealth ont été très touchées de voir comment leurs proches ont été commémorés. Nous avons reçu de nombreuses demandes pour transmettre leurs remerciements.

Permettez-moi donc de conclure en exprimant nos propres remerciements pour tout ce que fait la commune pour perpétuer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour défendre notre liberté ».

Les cérémonies commémoratives, passées sous un temps clément, se sont terminées par le traditionnel « verre de l'amitié » offert par la commune de Plounéour-Brignogan-Plages.



UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau

Après la levée des couleurs par les jeunes du CMJ sur la façade de la mairie, le cortège constitué des porteurs de drapeaux, des élus et de la population s'est rendu au monument aux Morts au son de la cornemuse de Georges Laot.

La cérémonie proprement dite débuta par la lecture des textes officiels : Guy Carlier lut celui du président national de l'UNC et Anne Apprioual, maire de Lampaul, et David Briant, maire de Saint-Pabu, celui du ministre délégué aux Anciens Combattants.

Les jeunes CMJ déposèrent ensuite la Flamme de la Nation après s'être adressé à la population pour expliquer que cette Flamme est le symbole de l'Espérance et qu'ils croient en un avenir meilleur pour la France en pensant au sacrifice des soldats et marins dont les noms sont gravés dans le marbre du monument aux Morts. Une séquence mémorielle émouvante commença par la biographie d'Alphonse Le Dreff lue par Mathis Polard puis par celle d'Albert Kerboul lue par Anthony Amil, tous deux "Morts pour la France" au cours de la 2ème guerre mondiale.

Le dépôt des gerbes fut suivi d'une minute de recueillement, puis le chœur Ar Paotred entonna La Marseillaise et le chant traditionnel de La Madelon. Les autorités saluèrent les fidèles et dévoués porteurs de drapeaux.

Le vin d'honneur fut servi dans la salle Roz Avel à Saint-Pabu.



UNC de Saint-Renan

Le 11 novembre chaque année, la ville avec pour maître de cérémonie André Abarnou, rend un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, des gerbes sont déposées aux stèles du Général Leclerc, du Général De Gaulle et au monument aux Morts. Autorités civiles, associations patriotiques, anciens combattants, représentants des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, membres du Conseil Municipal jeunes (CMJ), écoliers et Renanais sont venus en très grand nombre rendre hommage aux Français qui ont donné leur vie pour la liberté. Cette année encore, une délégation d'une dizaine de marins en activité a participé à la cérémonie.



Au monument aux Morts, des messages ont été lus par Bernard Lefort, capitaine de Frégate honoraire, président de l'UNC, et par Caroline Sollicec, présidente du Souvenir Français. Le Maire a donné lecture du message du ministre des Armées, et du ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, rappelant que « *C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrenent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent », et que « Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission ».*

Le nom des 73 Renanais et Renanaises tombés entre 1914 et 1919, Gwenaël et Elouan Blaze, élèves de l'école de musique, ont ensuite interprété « Camarade » de Charles Aznavour.

Les membres du Conseil Municipal jeunes et le maire ont ravivé la flamme, pour que ne meure jamais le souvenir de ces millions d'hommes tombés au combat. Caroline Sollicec a remis aux membres du Conseil Municipal jeunes, pour lesquels c'était la dernière commémoration patriotique du mandat, le diplôme d'honneur au nom du président du Souvenir Français.

Après les remerciements de Monsieur le Maire, chaque participant a pu féliciter les porteurs de drapeaux. Un moment de convivialité offert par la municipalité a clôturé cette matinée de commémoration.

UNC de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner

Transmettre : 80^{ème} anniversaire de la libération

Dans les classes aujourd'hui ce sont les enfants du 21^{ème} siècle, qui sont les passeurs de mémoire. 80 ans sont passés depuis la fin de la guerre, plus les années passent et plus les témoins, ceux qui parlent aujourd'hui, étaient jeunes ou enfants à l'époque, et c'est vraiment un moment de bascule parce que quand ils ne seront plus là, il nous restera quoi ? Les archives que nous avons dans les documentaires, les musées, c'est vrai que c'est une source mémorielle incroyable. L'expérience faite par le conseil municipal des jeunes de Saint-Thégonnec-Loc-Éguiner, est formidable car ces élèves deviennent des apprentis historiens, et récupérer ces documents, les classer, essayer de les comprendre, de les exposer, c'est comme ça que l'histoire se construit. "C'est ça, faire de l'histoire, c'est faire des récits".

Le sens d'une commémoration réside dans le projet qu'elle transmet et l'histoire qu'elle véhicule. Pour être comprise, cette histoire doit être enseignée et expliquée, notamment aux plus jeunes générations. L'exposition préparée et présentée par le conseil municipal des jeunes de la commune a participé magnifiquement à la diffusion d'une culture et d'un socle de valeurs communs que les commémorations en cours ont précisément pour but d'entretenir et de raviver. Ils ont su par leur travail de mémoire nous rappeler que la paix et la stabilité des États sont fragiles.

Des guerres majeures, hybrides, voire de haute intensité sont possibles.

Pour conserver les acquis de notre démocratie, faisons preuve de résilience, d'esprit de défense et d'unité face à l'ensemble des menaces multiformes du moment.

Resserrons les rangs autour de nos armées constituées, ne l'oublions pas, des associations patriotiques, de nos enfants et



La vie des UNC locales



UNC de Concarneau

Le 14 juillet 2024 notre adhérent Pascal Jaouen (à droite sur la photo) en déplacement professionnel à Grenoble (Isère 38) s'est rapproché de son camarade Jean-Marc Hodebourg (Président des anciens Troupe de Marine - Isère - Savoie). Il nous a fait honneur en étant présent à toute la cérémonie de la ville de Grenoble. Il a représenté fièrement l'UNC de Concarneau et l'UNC du Finistère.

Pascal a tissé des liens qui vont nous permettre d'entretenir une grande amitié avec cette association.

Par son intermédiaire nos remerciements ont été transmis aux autorités de Grenoble pour lui avoir permis d'assister aux cérémonies du 14 juillet et d'avoir très brillamment représenté notre association.

UNC de Scaër

Comme chaque année, une délégation de l'UNC de Scaër, le Président accompagné des 2 vice-présidents et de Jean Huiban s'est rendu au cimetière de la commune sur des tombes laissées à l'abandon de 2 militaires « Morts pour la France » afin de les nettoyer et les fleurir :



Jean Christophe Galven, Quartier maître sur l'escorteur Commandant Dominé, mort le 5 juin 1954 à Haïphong.



Roger Marie Dantec, du 505^{ème} régiment de char de combat, mort à l'âge de 24 ans à Hambourg le 3 octobre 1941.



UNC de Landivisiau

Ce dimanche 17 novembre 2024, une atmosphère empreinte de recueillement régnait au Cimetière Militaire Allemand de Ploudaniel-Lesneven.

À l'occasion du Volkstrauertag, la journée nationale allemande du deuil, une cérémonie a rassemblé près de 200 participants, parmi lesquels élus, autorités militaires, représentants d'associations patriotiques, ainsi que des élèves Officiers Allemands de l'École Navale et du lycée Naval.

Comme chaque année la section UNC de Landivisiau y était représentée par son porte-drapeau et ses représentants

Mme Laurence Claisse, Maire de Landivisiau et le Capitaine de Vaisseau Marc Bourdilleau, Commandant de la Base Aéronavale de Landivisiau accompagnés des Associations patriotiques de Landivisiau

UNC de Pont-Aven Nizon

Journée du deuil allemand

L'UNC de Pont-Aven Nizon était invitée par le jumelage de Pont-Aven Hofgeismar à cette magnifique cérémonie du dimanche 17 novembre 2024 au cimetière allemand de Lesneven.

C. Eveno, président UNC locale, les porte-drapeaux et Anaïs Jacq, présidente du jumelage de Pont-Aven et de Hofgeismar.



Passage de la Flamme



UNC de Ploudalmézeau Portsall

La cérémonie de départ de la Flamme de la Mémoire s'est tenue ce mardi 26 novembre 2024 à Ploudalmézeau qui est la ville départ des six parcours qui la feront traverser le Finistère.



La Flamme a été escortée entre la mairie et le monument aux morts par un second-maître de la Marine Nationale et une jeune élue du Conseil Municipal Enfant, par un détachement en armes, 20 porte-drapeaux, les autorités, les élus, des collégiens de Ploudalmézeau et de Portsall et les membres du Conseil Municipal Enfants.

Les jeunes du Conseil Municipal Enfant et les collégiens ont lu des témoignages sur les Ploudalméziens Edouard Quéau, Nathalie Douillard, Yvon Salain et Pierre Ernault, célébrités qui, lors du dernier conflit mondial ont participé à la libération de notre Pays.

Cette cérémonie a été un franc succès avec la participation d'un grand nombre de personnes qui ont bravé le temps plus qu'incertain.

Le Devoir de Mémoire a encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous devons continuer à perpétuer ce lien entre notre Nation, nos anciens et la jeunesse.



UNC de Pont-Aven Nizon

La Flamme est passée à Pont-Aven, le 27 novembre 2024. Les UNC de Pont-Aven Nizon et de Scaër étaient présentes avec la participation de 40 élèves et beaucoup de monde.

Brest

Ce mercredi 27 novembre, Jean-Philippe Setbon, sous-préfet de Brest, a présidé la cérémonie de la Flamme de la Nation, organisée au Fort Montbarey de Brest, en présence de Véronique Bourbigot, vice-présidente du Conseil Départemental et de Robert Jestin, adjoint au maire de Brest, du colonel Jacques Fumé, délégué militaire départemental du Finistère et du Capitaine de vaisseau Julien Pernet, chef de cabinet de CECLANT.



Photos : Gildas Priol



UNC de Concarneau

Le parcours de la flamme de la nation s'est arrêté le 27 novembre 2024 à Concarneau.

À 15 heures s'est déroulée une cérémonie place de l'hôtel de ville. De nombreux élus, anciens combattants, personnalités civiles et militaires étaient présents. Des lycéens ont pris la parole le temps d'un discours pour commémorer et saluer ceux qui se sont sacrifiés pour la France.

Le public s'est également déplacé en nombres pour participer à ce moment solennel. Une quinzaine de drapeaux de diverses associations patriotiques étaient présents.



**Le siège départemental sera fermé
pour les fêtes de fin d'année :**

**du vendredi 20 décembre 2024 (12h)
au lundi 6 janvier 2025 (9h00)**



Nos amis disparus

UNC de Brélès Plourin : **Pierre Fourn**, 89 ans, AFN, décédé le 2 août 2024

UNC de Cléder : **Jean René Le Bihan**, 75 ans, OPEX, ancien président de l'UNC locale

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **Yvette Meudec**, 81 ans, Veuve, décédée le 16 novembre 2024

UNC de Lampaul-Plouarzel : **André Jourdain**, 89 ans, AFN

UNC de Mellac : **Louis Perrot**, 88 ans, AFN, décédé le 19 octobre 2024

UNC de Plouguin Tréouergat : **Yvon Landuré**, 87 ans, AFN, décédé le 9 novembre 2024 – **Eugène Thomas**, AFN, décédé le 17 novembre 2024

UNC de Plounéour-Brignogan-Plages : **Jean-Paul Abjean-Uguen**, 89 ans, AFN, décédé en octobre 2024
- **Jean-Yves Tanguy**, 83 ans, AFN, décédé le 25 novembre 2024 ; **Georges Labarthe-Piol**, 85 ans, AFN, décédé le 27 novembre 2024

UNC de Rosporden : **Joseph Gouiffes**, 88 ans, AFN, décédé le 9 novembre 2024

UNC de Saint-Divy : **Roger Roudaut**, 86 ans, AFN

UNC de Saint-Yvi : **Yves Laurent**, 87 ans, AFN, décédé le 8 août 2024

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

UNC de Milizac-Guipronvel

À Marcel Mao

En Juillet, tous les membres de l'UNC de Milizac-Guipronvel ont appris avec tristesse le décès de Marcel Mao et se sont rendus en grand nombre, avec tous ses amis en l'église de la commune, pour lui rendre un dernier hommage. Marcel aimait sa région, sa commune dont il était originaire et portait une affection dévouée à cette terre qui l'a vu grandir et dont il a fait la raison et l'essence de son métier.

Sa jeunesse a vite été perturbée car, respectueux des institutions, il a, en Juillet 1957, répondu présent lorsque le devoir civique lui enjoignait de rejoindre le 10^{ème} régiment d'Artillerie Anti-aérienne basé à Vannes pour y effectuer son service militaire.

Formé comme Grenadier Voltigeur, il est affecté en mars 1957 au 5^{ème} Groupe de chasseurs à pied et, après un long déplacement en bateau puis en train, il rejoint son unité à la ferme de Palat, dans le sud du secteur de Tiaret située dans le centre-ouest de l'Algérie. La Wilaya (région) de Tiaret se compose au nord d'une zone montagneuse de l'Atlas Tellien, au centre les Hauts plateaux et au sud des espaces semi-arides.



Compte tenu de son aptitude à prendre de rapides décisions, à fédérer et animer une équipe, il est nommé Brigadier, puis Brigadier-chef, et devient munitionnaire pour le 5^{ème} Bataillon, et chef de pièce mortier. Son esprit de camaraderie, son souci de ses hommes, son sens du devoir et sa capacité à réagir vite et avec intelligence, forcent le respect et c'est, pour ces qualités prouvées sur le terrain, qu'il est nommé Sergent en septembre 1957. L'équipe de pièce de mortier qu'il dirige est constituée de 5 hommes. Cette arme destinée à l'appui immédiat des régiments d'infanterie, offre une grande souplesse d'emploi dans le cadre de certaines interventions. Compte tenu des reliefs accidentés, souvent inaccessibles aux véhicules, pièces et munitions sont ainsi transportées à dos d'âne et de mules.

Marcel Mao participe à de nombreux accrochages avec les rebelles. Il est d'ailleurs cité en exemple et reçoit la Valeur militaire avec étoile de bronze pour avoir, le 20 Septembre 1957 dans l'oued El Louhou (région Tiaret), alors que sa section était tombée dans une embuscade, fait preuve de sang-froid et fait déployer sa pièce de tir et tirer des roquettes qui ont réussi à arrêter, à infliger des pertes aux rebelles et à les faire fuir évitant par ainsi de nombreuses pertes dans son unité.

Il est démobilisé en novembre 1958, après avoir rejoint Oran puis Port-Vendres sur le « Président Calalet ».

Suite à cet intense épisode de sa vie, il n'oubliera jamais ses camarades de combat et voudra dans sa commune retrouver cet esprit de camaraderie qui soudait par une amitié sans faille, les hommes de son unité. C'est ainsi qu'il prit la présidence de l'UNC locale qu'il a animée pendant plus de 30 années, avec tous ses amis, combattants, veuves de combattants, et sympathisants.

Sa vie a été comme il l'a voulue, enthousiaste, tournée vers les autres et farouchement attachée à sa région et à cette France qu'il respectait. Lors de ses funérailles, les très nombreux éloges et les multiples marques de sympathie exprimés ont témoigné du profond respect que Marcel inspirait.



Tous les membres de l'UNC, qui sont profondément attristés par son départ à l'aube de ses 88 années, savent que là-haut, Marcel a retrouvé tous ses camarades déjà partis et avec lesquels il brille au firmament des combattants.

*Jean-Luc Madec
UNC Milizac-Guipronvel
Vice-président départemental*

Bon à savoir

MaPrimeAdapt'

MaPrimeAdapt' est une aide de l'État pour adapter son logement à la perte d'autonomie. Elle est accessible aux propriétaires et copropriétaires, qu'ils occupent leur logement ou le mettent en location, ainsi qu'aux locataires du parc privé.

Enjamber une baignoire peut s'avérer compliqué voire dangereux à tout âge. Une chute peut arriver rapidement et les conséquences peuvent être dramatiques. Il faut donc privilégier la douche de plain-pied pour éviter tout accident.

L'aide MaPrimeAdapt' s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap. Elle peut financer 50 % ou 70 % des travaux d'adaptation, selon les ressources. Elle permet ainsi d'aider financièrement à sécuriser le domicile et garantir une autonomie.



Une fois le dossier déposé auprès de l'agence nationale de l'habitat (ANAH), un artisan à maîtrise d'ouvrage se déplace au domicile pour établir un diagnostic du logement. Avec le demandeur, il regarde toutes les pièces et identifie les difficultés rencontrées au quotidien. Il peut être également accompagné d'un ergothérapeute selon certaines situations.

Les travaux s'adaptent aux besoins spécifiques : remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un monte-escaliers, WC réhaussé ou réglable en hauteur, pose de volets roulants électriques... mais aussi pour des « gadgets utiles » tels que les barres d'appui dans la salle de bains ou les toilettes. (Attention, les barres à ventouses s'avèrent dangereuses car elles peuvent se décoller facilement.) Il existe également des tapis et revêtement anti-dérapant pour éviter de glisser sur le sol mouillé. Il faut penser également à avoir toujours à portée de mains un téléphone mobile qui permettra d'alerter les pompiers ou l'entourage en cas de chute.

Bon à savoir : MaPrimeAdapt' est cumulable avec le crédit d'impôt MaPrimeRénov', la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ainsi que certaines aides des collectivités locales ou départementales.

Sécurité Sociale - Remboursements



Dans le cadre du début sur le projet de budget 2025, la Ministre de la Santé, Mme Darrieussecq a annoncé au Sénat, le 18 novembre dernier, qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, le remboursement des médicaments par la Sécurité sociale sera abaissé de 5 %, tout comme la prise en charge des consultations médicales.

Ces baisses de remboursement qui entraîneront un transfert vers les complémentaires santé, seront actés par arrêté ministériel.

Faux vendeurs de calendriers : comment se protéger ?

-  Je demande au vendeur sa carte professionnelle
-  Je ne laisse pas entrer un inconnu
- 17 / 112**  Je signale toute personne suspecte ou au comportement insistant au 17 ou 112
-  Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier
-  J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



AU SUJET DU MIEL Savez-vous ?

Savez-vous que l'une des premières pièces de monnaie avait le symbole d'une abeille ?

Savez-vous qu'il y a des enzymes vivantes dans le miel ?

Savez-vous qu'au contact d'une cuillère en métal ces enzymes meurent ? La meilleure façon de manger du miel est avec une cuillère en bois, si vous n'en trouvez pas, utilisez-en une en matière plastique.

Savez-vous que le miel contient une substance qui aide votre cerveau à mieux fonctionner ?

Savez-vous que le miel est l'un des rares aliments qui, consommé seul, peut conserver en vie ?

Savez-vous que les abeilles ont sauvé les Africains de la famine ?

Qu'une cuillerée de miel est suffisante pour maintenir la vie humaine pendant 24 heures ?

Savez-vous que la propolis produite par les abeilles est l'un des **ANTIBIOTIQUES** naturels les plus puissants ?

Savez-vous que le miel n'a pas de date de péremption ?

Savez-vous que le corps des grands empereurs était enterré dans un cercueil doré puis recouvert de miel pour l'empêcher de pourrir ?

Savez-vous que le terme « **LUNE DE MIEL** » vient du fait que les jeunes mariés consommaient du miel pour la fertilité après le mariage ?

Savez-vous qu'une abeille vit moins de 40 jours, visite au moins 1.000 fleurs et produit moins d'une cuillère à café de miel, mais pour elle c'est toute une vie.



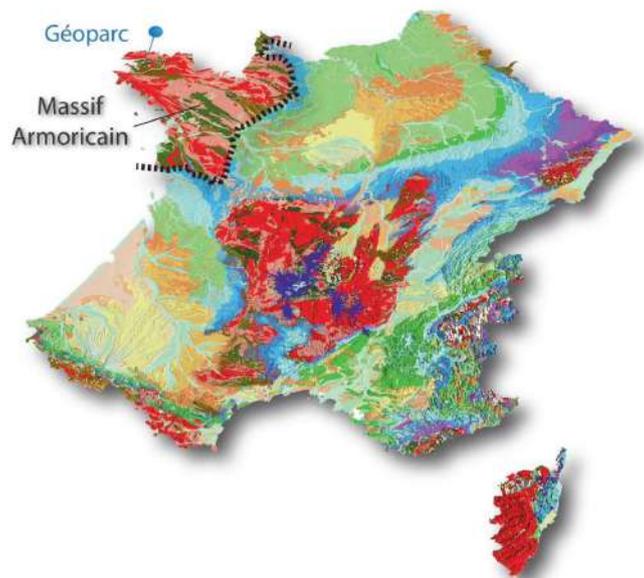
Temps Breton

26 novembre, 07:25 · 🌐

La Bretagne se dotait il y a 300 millions d'années de montagnes qui culminaient à plus de 8 000 mètres d'altitude.

À cette époque-là, le Massif Armoricaïn couvrait une envergure de plus de six fois la taille de la France.

La chaîne montagneuse s'est érodée au fil du temps pour aujourd'hui garder des caractéristiques géologiques diversifiées et exceptionnelles. Les roches du Massif Armoricaïn sont issues de la chaîne hercynienne. Ce sont les plus vieilles roches qui existent dans le monde.



Le coin des réseaux

Chef d'état-major des armées @CEMA_FR

#11Novembre | À l'Arc de Triomphe ce matin aux côtés du Président de la République @EmmanuelMacron, du Premier Ministre du Royaume-Uni @KeirStarmar, du Ministre des Armées et des Anciens Combattants @SebLecomu et des chefs d'état-major d'armées.

En ce jour d'hommage à nos morts pour la France, n'oublions pas le sacrifice des combattants d'hier et d'aujourd'hui.

106 ans plus tard, perpétuons le souvenir et la transmission des valeurs de solidarité, de patriotisme et d'engagement auprès des jeunes générations.

Chef d'état-major de la Marine et 9 autres personnes

Dernière modification : 2:55 PM · 11 nov. 2024 · 10,7 k vues



Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan @SaintCyrCoet

Aux Morts !
Ravivage de la Flamme à l'Ossuaire de Douaumont.
Nous honorons la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.
Leur courage et leur dévouement nous inspirent. 🇫🇷
A nous de porter leur héritage.
#EnLeurSouvenir #VotreHistoireNotreHistoire

Armée de Terre et 4 autres personnes

12:37 PM · 11 nov. 2024 · 16,9 k vues

36quaidesorfevres @36_qdo

Hommage à Diesel, chien d'assaut du RAID tué lors de la fusillade à Saint-Denis, le 18 Novembre 2015.

9 ans après, nous ne l'oublions pas.

7:30 AM · 18 nov. 2024 · 343,3 k vues

Gendarmerie nationale @Gendamerie

#GIGN 🇫🇷 Le chien Jaffar, un jagd terrier de 4 ans récupéré par le GIGN au refuge @SPA_Officiel. 🐕
Abandonné à sept reprises, il est la mascotte du GIGN où il sera employé à la recherche d'explosifs 🚫, principalement sur des missions au profit du Président de la République. 🇫🇷

Ministère de l'Intérieur et 2 autres personnes

6:08 PM · 19 nov. 2024 · 35,1 k vues

Gendarmerie nationale @Gendamerie

Peu importe la génération, toujours la même passion
#NotreEngagementVotreSécurité

Ministère de l'Intérieur et 5 autres personnes

6:10 PM · 27 nov. 2024 · 11,3 k vues

#ColsBleus | C'est quoi des queues de rat dans la Marine ? Ce sont des câbles d'acier ayant une capacité de résistance supérieure à celle des aussières. Elles empêchent donc leur rupture.



Un peu d'humour... 😂

Jolie explication... après on ne voit plus les choses de la même façon !



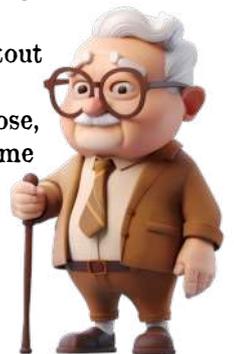
Si le cerveau des personnes âgées est lent, c'est parce qu'elles savent déjà tellement de choses. La mémoire des gens ne diminue pas avec l'âge, si cela leur prend du temps pour se rappeler des faits, c'est, d'après les scientifiques, parce qu'ils n'ont plus d'informations dans leur cerveau.

Tout comme un ordinateur rame quand le disque dur est trop plein, les humains prennent plus de temps pour accéder aux informations lorsque leur cerveau est plein.

Les chercheurs disent que ce processus de ralentissement n'est pas le même que le déclin cognitif et que le cerveau humain fonctionne plus lentement à l'âge avancé seulement parce que nous avons stocké plus d'informations au fil du temps.

Le cerveau d'une personne âgée n'est donc pas faible, bien au contraire, elle sait tout simplement plus de choses qu'un jeune...

Lorsqu'une personne âgée va dans une autre pièce pour y chercher quelque chose, qu'elle y arrive et se demande ce qu'elle est venue chercher, ce n'est pas un problème de mémoire, c'est un moyen naturel pour l'obliger à faire plus d'exercice.



**Alors maintenant, lorsque vous allez chercher un mot ou un nom, vous pourrez dire :
Mon disque est plein !**

Union Nationale des Combattants du Finistère
8 rue du Rempart - 29200 Brest
☎ 02.98.05.60.21 – ✉ unc29@unc29.fr
<http://www.unc29.fr>



 <https://www.facebook.com/unc.finistere.9>  <https://twitter.com/unc29>
 [unc.29](https://www.instagram.com/unc.29)



Horaires du Siège au public
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

